

505 67189/4

5011

[1940]

Modification du régime d'ouverture et de fermeture  
des gares de Cousance et Cuiseaux (région Sud-Est)

Lettre S.N.C.F. au M.T.P.

3. 2.40  
(s) CD 13. 2.40 18 IIBis

Modification du régime d'ouverture et de fermeture des gares  
de Cousance et Cuiseaux (région Sud-Est)

Extrait du P.V. de la séance du Comité de Direction  
du 13 février 1940

-----  
QU. Ibis - Compte rendu de la délégation  
de pouvoirs donnée par le C.D.  
dans sa séance du 30 août 1939

P.V. et

Steino (p. 18)

M. LE PRESIDENT - En vertu des pouvoirs qui lui ont été  
délégués par M. LE PRESIDENT et dont il a été rendu compte au  
C.D. dans sa séance du 5 septembre 1939, M. le Directeur  
Général a approuvé les affaires suivantes :

- Modification de la durée d'ouverture au service  
G.V. des gares de Cousance et Cuiseaux -  
(Région Sud-Est).-

Il s'agit, tout en réduisant les périodes d'ouverture de  
ces gares, d'accorder de nouvelles facilités au public par un  
nouvel aménagement de ces périodes.

COPIE

Paris, le 3 février 1940

Le Directeur Général

P.C. 500/1936

Monsieur le Ministre,

Réduction de la durée  
d'ouverture au service G.V.  
des gares de Cousance et  
Cuiseaux.

Conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article 19 du Cahier des Charges de la S.N.C.F., j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en vue d'accorder de nouvelles facilités au Public nous avons reconnu la possibilité d'apporter au régime d'ouverture et de fermeture des gares de Cousance et de Cuiseaux de la Région Sud-Est, les dérogations suivantes :

Cousance	Tous les jours	pendant	Pour la réception de la
G.V.	de 18 <sup>h</sup> à 20 <sup>h</sup> 30	toute	viande, de la charcuterie,
		l'année	des volailles mortes, du
			beurre et des œufs.
Cuiseaux	Tous les jours	pendant	Pour la réception de la
G.V.	de 4 <sup>h</sup> à 5 <sup>h</sup> et	toute	viande et de la charcu-
	de 18 <sup>h</sup> à 19 <sup>h</sup> 30	l'année	terie.

Les nouvelles dispositions seront mises en vigueur le

L'affichage de cette dérogation sera fait dans les gares intéressées.

J'adresse copie de la présente à M. le Directeur du Service du Contrôle Économique et de Coopération.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le Directeur Général,

signé: LE BERRAIS